

MODIFICATION À L'INVITATION 5000040608

ANNEXE C

CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES ET CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS

Supprimer :

<p>CC5</p>	<p>L'offrant doit démontrer l'ampleur de l'utilisation des analogues dopés, ainsi que des substances de référence homologuées (SRH) et des substances de référence étalon (SRE). La préférence sera accordée aux méthodes qui utilisent des analogues marqués par l'isotope ¹³C ou d'autres isotopes stables pour évaluer et garantir la qualité des données. Dresser la liste de tous les analogues, de toutes les SRH et de toutes les SRE devant être utilisés pour chaque tableau d'analyte à l'annexe D, Tableaux des analytes.</p> <p>L'offrant doit démontrer l'ampleur de l'utilisation des analogues dopés ainsi que des SRH et des SRE en fournissant sa méthode pour chaque tableau d'analyte figurant à l'annexe D.</p> <p>Utilisation de la dilution isotopique interne ¹³C - dopage externe; de SRH-SRE; d'échantillons dopés de la méthode et d'échantillons dopés de laboratoire - 3 points/tableau ;</p> <p>Utilisation de SRH-SRE, d'échantillons dopés de la méthode et d'échantillons dopés de laboratoire - 1 point/tableau ;</p> <p>Utilisation d'échantillons dopés de la méthode et d'échantillons dopés de laboratoire - 0,5 point par tableau</p> <p>Aucune utilisation d'échantillons dopés de la méthode et d'échantillons dopés de laboratoire - 0 point</p>	<p>54</p>
------------	---	-----------

Insérer :

<p>CC5</p>	<p>L'offrant doit décrire les méthodes ciblées de quantification des analytes utilisées et la base des échantillons de contrôle de la qualité utilisée pour évaluer et garantir la qualité des données (p. ex. blancs de méthode, échantillons de méthode enrichis, analogues [substitut], substances de référence homologuées [SRH]). La préférence sera accordée aux méthodes utilisant l'isotope ¹³C ou d'autres composés marqués stables (deutérés, etc.).</p> <p>Décrivez brièvement la méthode de quantification et l'utilisation des échantillons enrichis et des blancs de matrice et de méthode, et des autres échantillons de contrôle. Dressez la liste de tous les analogues, les SRH et les substances de référence étalon (SRE) devant être utilisés pour chaque tableau d'analyte figurant à l'annexe D.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'échantillons enrichis et de blancs de matrice et de méthode ou d'échantillons de contrôle et de SRH-SRE - 1 point/tableau - Utilisation d'au moins un composé marqué pour la quantification - 1 point/tableau - Utilisation de plusieurs composés marqués pour la quantification et le rendement de la méthode - 1 point/tableau 	<p>54</p>
------------	---	-----------

	- Aucune utilisation de l'une des méthodes susmentionnées - 0 point	
--	--	--

ANNEXE D
TABLEAUX DES ANALYTES
Supprimer :
Tableau 4. Pesticides généraux

(Remarque : catégories distinctes pour les pesticides organochlorés, les herbicides acides, le glyphosate et les néonicotinoïdes ci-après)

Exigences propres à la liste : les pesticides déclarés doivent comprendre le chlorpyrifos, le diazinon et le malathion

Intervalle de LD souhaité : Eau ≤10 ng/l; Sédiments ≤10 ng/g

Intervalle de LD acceptable : Eau ≤20 ng/l; Sédiments ≤20 ng/g

Matrice	Eau	Sol/Sédiments	Biote/tissu <i>Masse, humide</i>	Résine <i>(p. ex. XAD-2)</i>	Échantillonneur passif
Taille d'échantillon de base	1 l	10 g (sec)		Volume	<i>(p. ex. DMSP)</i>
Unités	<i>Unité</i>	<i>Unité</i>	<i>Unité</i>	<i>Unité</i>	<i>Unité</i>
<i>Analyte</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>
<i>Analyte</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>

Insérer :
Tableau 4. Pesticides généraux

(Remarque : catégories distinctes pour les pesticides organochlorés, les herbicides acides, le glyphosate et les néonicotinoïdes ci-après)

Exigences propres à la liste : les groupes de pesticides déclarés doivent comprendre les pesticides organophosphorés, les pesticides organoazotés et les pesticides à base de triazine. Les pesticides déclarés doivent comprendre le chlorpyrifos, le diazinon et le malathion.

Intervalle de LD souhaité : Eau ≤10 ng/l; Sédiments ≤10 ng/g

Intervalle de LD acceptable : Eau ≤20 ng/l; Sédiments ≤20 ng/g

Matrice	Eau	Sol/Sédiments	Biote/tissu <i>Masse, humide</i>	Résine <i>(p. ex. XAD-2)</i>	Échantillonneur ur passif
Taille d'échantillon de base	1 l	10 g (sec)		Volume	<i>(p. ex. DMSP)</i>
Unités	<i>Unité</i>	<i>Unité</i>	<i>Unité</i>	<i>Unité</i>	<i>Unité</i>
<i>Analyte</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>
<i>Analyte</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>

--	--	--	--	--	--

Supprimer :

Tableau 10. Pesticides organochlorés

Exigences propres à la liste : les analytes déclarés doivent comprendre le DDT et ses produits de dégradation, les isomères d'hexachlorocyclohexane, l'aldrine, le chlordane, la dieldrine, l'endrine, l'heptachlore, l'hexachlorobenzène et le mirex

*Intervalle de LD souhaité : Eau ≤1 ng/l; Sédiments ≤1 ng/g
Intervalle de LD acceptable : Eau ≤2 ng/l; Sédiments ≤2 ng/g*

Matrice	Eau	Sol/Sédiments	Biote/tissu	Résine (p. ex. XAD-2)	Échantillonneur passif
Taille d'échantillon de base	1 l	10 g (sec)	Masse, humide	Volume	(p. ex. DMSP)
Unités	Unité	Unité	Unité	Unité	Unité
Analyte	LD	LD	LD	LD	LD
Analyte	LD	LD	LD	LD	LD

Insérer :

Tableau 10. Pesticides organochlorés

Exigences propres à la liste : les analytes déclarés doivent comprendre le DDT et ses produits de dégradation, les isomères d'hexachlorocyclohexane, l'aldrine, le chlordane, la dieldrine, l'endrine, l'heptachlore, l'hexachlorobenzène, le mirex et le toxaphène (technique).

*Intervalle de LD souhaité : Eau ≤1 ng/l; Sédiments ≤1 ng/g
Intervalle de LD acceptable : Eau ≤2 ng/l; Sédiments ≤2 ng/g*

Matrice	Eau	Sol/Sédiments	Biote/tissu	Résine (p. ex. XAD-2)	Échantillonneur passif
Taille d'échantillon de base	1 l	10 g (sec)	Masse, humide	Volume	(p. ex. DMSP)
Unités	Unité	Unité	Unité	Unité	Unité
Analyte	LD	LD	LD	LD	LD
Analyte	LD	LD	LD	LD	LD

Supprimer :
Tableau 18. Toxaphène

Exigences propres à la liste : Aucune

Intervalle de LD souhaité : Eau ≤ 5 ng/l; Sédiments ≤5 ng/g

Intervalle de LD acceptable : Eau ≤10 ng/l; Sédiments ≤10 ng/g

Matrice	Eau	Sol/Sédiments	Biote/tissu	Résine (p. ex. XAD-2)	Échantillonneur passif
Taille d'échantillon de base	1 l	10 g (sec)	Masse, humide	Volume	(p. ex. DMSP)
Unités	Unité	Unité	Unité	Unité	Unité
<i>Analyte</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>
<i>Analyte</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>

Insérer :
Tableau 18. Toxaphène - Parlars et chloroboranes

Exigences propres à la liste : Aucune

Intervalle de LD souhaité : Eau ≤ 5 ng/l; Sédiments ≤5 ng/g

Intervalle de LD acceptable : Eau ≤10 ng/l; Sédiments ≤10 ng/g

Matrice	Eau	Sol/Sédiments	Biote/tissu	Résine (p. ex. XAD-2)	Échantillonneur passif
Taille d'échantillon de base	1 l	10 g (sec)	Masse, humide	Volume	(p. ex. DMSP)
Unités	Unité	Unité	Unité	Unité	Unité
<i>Analyte</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>
<i>Analyte</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>	<i>LD</i>